
Compte-Rendu du Conseil à la Vie Sociale De l'ESAT Le Parmelan, de ses Annexes et de la SATTHaV du 20 Juin 2011 à 17h15, salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale

Membres Présents

Représentants des travailleurs ESAT

- David DEPIGNY, Membre élu ESAT Annexe L'Arcalod,
- Muriel BROISSAND, Membre élu ESAT Le Parmelan
- François BARDET, membre élu ESAT Le Parmelan

Représentants des familles et/ou tuteurs

- Mme PAOLINI, parent curateur
- Mme PEIGNON, parent curateur
- Mme VEYRAT, parent

Représentants du Conseil d'administration

- Mme EPELY, Membre élu Conseil d'Administration
- M. MORIN, Membre élu Conseil d'Administration
- Mme MAISON, membre élu Conseil d'Administration

Représentants des salariés

- Mme GOSSET, membre du personnel

Représentants des membres consultatifs

- M. ALLIGIER, Directeur général de l'AAPEI EPANOU
- M. GUINCHARD, Directeur Adjoint de l'ESAT Le Parmelan

Membres excusés

- Mme QUOEX DAL GOBBO, représentant mairie de Seynod
- M. DRUAIS, directeur ESAT Le Parmelan

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du Procès Verbal du 11 Avril 2011
 - ☞ **ESAT L'Arcalod**
 - 2/ Point sur le dossier cuisine
 - 3/ Point sur les activités, les projets, le personnel
 - 4/ Problème de température excessive dans certains ateliers (ventilation à prévoir)
 - ☞ **ESAT Le Parmelan et Le Semnoz**
 - 5/ Recrutement d'un directeur
- 6/ Questions des usagers

1. APPROBATION DU PV du 11 Avril 2011

- La visite des différentes structures de l'ESAT est-elle programmée ? Pas encore
- Une proposition est émise : réaliser les prochaines réunions de CVS dans les différentes structures de l'ESAT (Semnoz et Arcalod)
- **Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité**

Avant d'aborder les autres points de l'ordre du jour, Mme Peignon relève qu'elle a eu beaucoup de mal à récupérer les questions pour rédiger l'ordre du jour.

Elle propose que les membres du CVS se répartissent dans les structures de l'ESAT pour récupérer les éventuelles remarques à traiter lors du CVS et contacter les représentants des travailleurs handicapés.

En fait, chaque atelier a un représentant des délégués des usagers et une réunion mensuelle a lieu en présence de tous les représentants et du Chef de Service (en l'absence du directeur du complexe). Un compte-rendu est rédigé et diffusé au sein des structures.

Ce compte-rendu mensuel de réunion des délégués des usagers sera envoyé également à Mme Peignon pour lui permettre de faire une synthèse des informations et proposer un ordre du jour.

2. POINT DOSSIER RESTAURATION A L'ARCALOD

☞ Calendrier et besoin

- Nous avons reçu le permis de construire jeudi 16 juin 2011
- Une réunion d'étude du permis de construire est prévue mercredi 22 juin à 15h30 en présence de M. Veyrat-Masson, conducteur de travaux
- Si tout va bien, les travaux pourraient commencer mi-septembre pour se terminer à la Toussaint : la cuisine serait alors opérationnelle
- Au 1^{er} octobre 2011, les repas ne seront plus servis par l'Hôpital des Cèdres, une organisation transitoire sera mise en place jusqu'au fonctionnement de la nouvelle cuisine :
 - ✓ Aménagement de la salle de pause à l'entrée du bâtiment en salle à manger
 - ✓ Livraison des repas en liaison froide de la cuisine centrale au site de Rumilly
- Il est prévu un véhicule supplémentaire pour la livraison des repas : la solution envisagée serait la location d'un véhicule réfrigéré (plus de gestion des pannes, coût raisonnable)

☞ Gestion de la restauration

- Les repas seront livrés depuis la restauration centrale en liaison froide sur le site de Rumilly (les foyers de Rumilly fonctionnent déjà de cette manière) puis mis en frigo (maintient à 3°, conservation 3 jours maximum) dès réception à Rumilly



- Des plats pour 6 personnes sont prévus pour le service (pas de self)
- Les normes d'hygiène doivent être scrupuleusement respectées (formation du personnel planifiée)

☞ Personnel

- 1 temps à 0,40 ETP (Equivalent Temps Plein) est prévu pour effectuer diverses tâches (mise en température, mise en place, ...)
- 1 usager de l'Esat de l'Arcalod sera également sollicité pour aider en cuisine : mise en place des couverts, nettoyage des tables, rangement,...)

La cuisine centrale située à Seynod met en place une organisation pour livrer à terme tous les Ets de l'Epanou en liaison froide. Ce système est ce qui se fait de mieux en terme de respect des normes d'hygiène. De plus, il permet de livrer les repas sur des sites très éloignés.

3. POINT SUR LES ACTIVITES, LES PROJETS, LE PERSONNEL SUR LE SITE DE RUMILLY

L'activité de production a subi une baisse dernièrement due notamment à une diminution de production au sein des Sté TEFAL et LABORATOIRES ALCIA.

Parallèlement d'autres activités ont démarré ou sont en projet :

- Sté VULLI :
 - Mise à disposition d'un travailleur handicapé sur le site de VULLI toutes les semaines
- Projet Sté CPF (Nestlé)
 - Mise en place d'un atelier hors murs ou une mise à disposition de travailleurs handicapés
- Contact avec le SITOIA de Rumilly (traitement des déchets)
Le Président du Sitoa aimerait établir un partenariat avec l'ESAT de l'Arcalod (tri des plateau repas, tri des blocs de polystyrène, ...)
- Etude de marché
 - Destruction de documents confidentiels
 - Prospection auprès des entreprises
 - Achat d'une machine de destruction si le marché est viable

L'avenir des ESAT est de développer des ateliers très performants pour obtenir le plus de valeur possible. Dans ce cas, des ateliers moins « productifs » pourront rester pour garder une population moins compétente.

4. PROBLEME DE TEMPERATURE EXCESSIVE DANS CERTAINS ATELIERS A RUMILLY

- IL faut étudier les devis :
 - Pour une ouverture sur la verrière située dans le couloir
 - Pour l'installation d'une climatisation (une étude est à entreprendre)
- Il faudra en discuter lors de la préparation du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) en Commission Finances

5. RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR

- Un courrier a été envoyé aux familles pour annoncer le départ de M. Druais. Il est salarié de l'AAPEI Epanou jusqu'au 31 Août 2011.
- Le recrutement d'un nouveau directeur peut commencer. Son poste a été modifié comme suit :
 - Il ne s'occupera plus du site de l'Arcalod (Rumilly)
 - Il n'aura plus la gestion de la Cuisine Centrale
 - Il n'assurera plus les astreintes

 - Une connaissance du milieu industrielle et du monde du Handicap sera un plus
 - Il se consacrera à la gestion du personnel et au développement économique de l'ESAT
 - Il veillera à l'évolution et à la réalisation du Projet d'Etablissement
- Son embauche aboutirait le 1^{er} septembre, plus raisonnablement le 1^{er} octobre 2011 tout en sachant qu'il pourrait venir régulièrement sur le site pour prendre connaissance des dossiers en cours avant d'être définitivement à l'ESAT.

Un des membres du CVS souligne que l'absence du directeur de l'ESAT est une lacune pour diriger l'établissement. M. Alligier précise que jusqu'à présent, nous n'avions pas la possibilité de le remplacer. Par ailleurs, les chefs de service et les Moniteurs Principaux d'Atelier sont présents pour organiser l'activité de l'ESAT.

Une réunion hebdomadaire est organisée avec M. Alligier, la directrice financière, la directrice des ressources humaines, les chefs de service, le moniteur principal d'atelier du site du Parmelan, l'assistante de direction ainsi que les directeurs adjoints de l'ESAT et des Hébergements. M. Alligier se déplace sur les différentes structures lorsque cela est nécessaire.

Il est à noter que, jusqu'à présent, aucune question n'a été posée de la part des parents et des salariés de l'ESAT a propos de l'organisation mise en place pendant l'absence de M. DRUAIS.

6. QUESTIONS DES USAGERS

☞ **Chaises et tables de la restauration**

- Les usagers aimeraient changer les chaises de la restauration à la cuisine centrale (elles sont lourdes et occasionnent du bruit). Nous allons attendre le transfert des équipes EV sur le site du Semnoz (Césardes), ce qui diminuera le nombre des travailleurs dans la salle à manger du site du Parmelan et le bruit engendré.
- Les usagers demandent l'achat de tables plus petites pour être moins nombreux à manger ensemble. Actuellement, des tables de 6 personnes sont mise à disposition. Le transfert de personnes sur le site du Semnoz va réduire le nombre d'usagers lors du repas de midi à la cuisine centrale et permettre ainsi à certains de manger en petits groupes.
- Il est envisagé de construire une terrasse en bois abritée devant la salle à manger de la cuisine centrale pour permettre aux usagers de manger à l'extérieur. Nous allons attendre la venue du nouveau directeur de l'ESAT avant de commencer les travaux.

☞ **Installation de la TNT**

L'installation de la TNT est demandée à l'ESAT pour continuer à regarder la télévision lors de la pause de midi. M.Alligier en parle lors de la prochaine réunion de cadres.

☞ **Demande de congés supplémentaires**

- Les usagers demandent des congés supplémentaires (actuellement 5 semaines de congés payés + 3 jours). La loi attribue 5 semaines de congés et on ne peut aller au-delà. Il est toujours possible de prendre des congés sans solde.
- M. Alligier explique qu'actuellement l'ESAT accueille 193 places ETP (Equivalent Temps Plein) dont un certain nombre d'usagers à 1/2 temps qui sont comptabilisés comme étant à temps plein (1 ETP).
Si l'on prend en compte les personnes à 1/2 temps (0,5 ETP) nous pouvons recevoir des personnes supplémentaires à l'ESAT pour atteindre les 193 places.
A présent, 10 personnes travaillent à 1/2 temps à l'ESAT, ce qui permettra d'embaucher au mois de septembre 5 travailleurs supplémentaires.

☞ **Accessibilité des locaux (salle de réunion)**

- Les usagers demandent un monte-personne pour accéder à la salle de réunion située à l'étage du siège de l'AAPEI EPANOU
- Le bâtiment de la Direction Générale va être réorganisée : une salle de réunion est prévue au rez-de-chaussée de la structure.

La séance se termine à 18H45

La prochaine réunion est fixée au lundi 3 octobre 2011 à 17h15 en salle du CA





RAPPEL des Coordonnées des Membres :

- Mme	EPELY	Contamines-Sarzin	74270	Frangy	☎	04 50 77 85 60	maepely@malakoffmederic.com
- Mme	MAISON	11 route d'Annecy	74290	Veyrier du Lac	☎	04 50 60 07 66	pas d'adresse mail
- M.	MORIN	35 Clos de l'Hermitage	74150	Rumilly	☎	06 27 13 20 42	mjf@orange.fr
- Mme	PAOLINI	8 rue de Morette	74000	Annecy	☎	04 50 66 07 50	paolinipierre@orange.fr
- Mme	PEIGNON	Chemin des Guérous	74150	Rumilly	☎	04 50 64 51 15	serge.peignon@orange.fr
- Mme	VEYRAT	49 rue du Murailon	74600	Seynod	☎	04 50 69 20 06	pas d'adresse mail